



Obtenir un visa au Brésil en tant qu'investisseur français

Par Pontes Vieira Advogados
Le 22 février 2021

1. Visa investisseur personne physique

Comprendre:

Le gouvernement brésilien octroie le visa investisseur (RN n°13/2017) aux personnes physiques qui investissent dans une société brésilienne et dans les activités productives.

Conditions:

- être propriétaire d'une Société brésilienne ou de parts dans une société brésilienne;
- investir au moins BRL 500.000,00 dans une société brésilienne;
- présentation d'un business plan sur 3 ans mettant en avant la création d'emplois et de revenus

Durée:

Il s'agit d'un visa permanent mais il est nécessaire de prouver, 3 ans après sa délivrance, que les créations d'emplois présentées dans le cadre du business plan ont été réalisées.

2. Visa investisseur Startup

Le gouvernement brésilien octroi le visa investisseur aux personnes physiques qui investissent dans les sociétés brésiliennes dans le domaine de l'innovation (selon la RN n°13/2017).

Conditions :

- être propriétaire d'une société brésilienne ou de parts d'une société brésilienne ;
- investir au moins BRL 150.000,00 dans une Société brésilienne ;
- présentation d'un business plan sur 3 ans mettant en avant la création d'emplois et de revenus ;
- la société qui reçoit l'investissement doit respecter au moins une des conditions suivantes :

- avoir reçu des investissements, des financements ou des ressources destinés à l'innovation pour des institutions gouvernementales;
- être située dans un parc technologique;
- être incubée ou être une entreprise déjà certifiée par un incubateur ;
- avoir été finaliste d'un programme gouvernemental de soutien aux startups; ou
- avoir bénéficié d'un accélérateur de startup au Brésil.

Durée:

Il s'agit d'un visa permanent mais il est nécessaire de prouver, 3 ans après sa délivrance, que les créations d'emplois présentées dans le cadre du business plan ont été réalisées.